

La g@zette

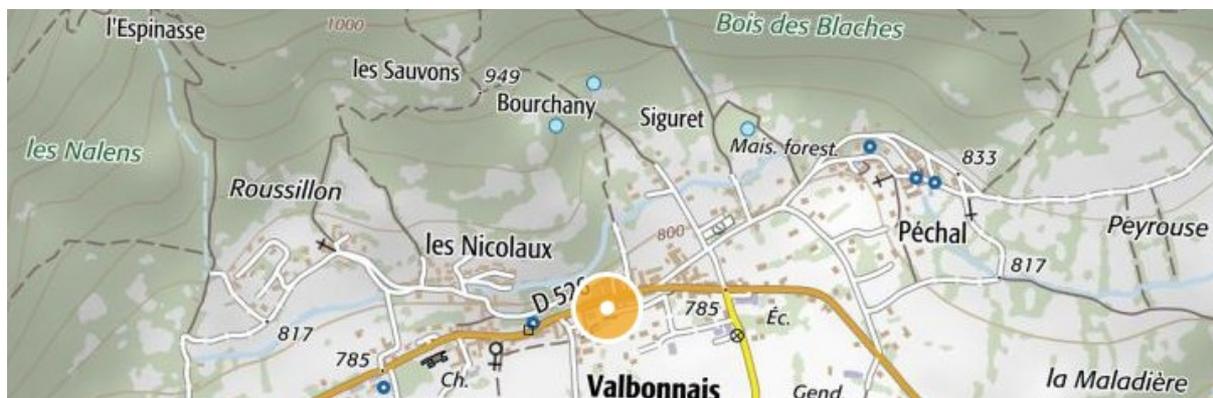
du Valbonnais

N° 118 – Octobre 2017

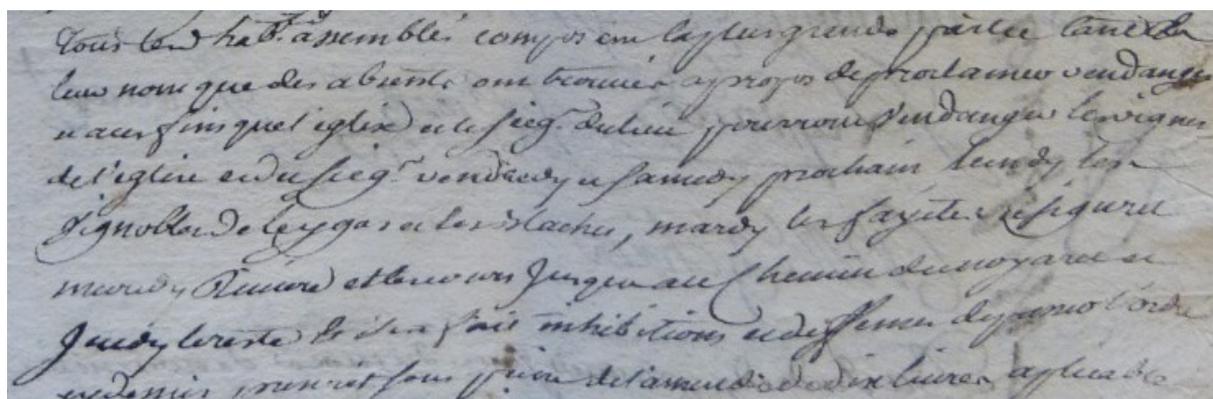
Mardy 15 octobre 1754, on vendangeait à ***Siguret*** !



Le vignoble « *La Fayette* » et les vignes de « *Rivière* » trônent fièrement, en 1839, sur l'ancien cadastre valbonnetin (page 1). Et, sur la carte IGN, le lieu-dit « *Siguret* » se rappelle les belles vendanges d'antan...



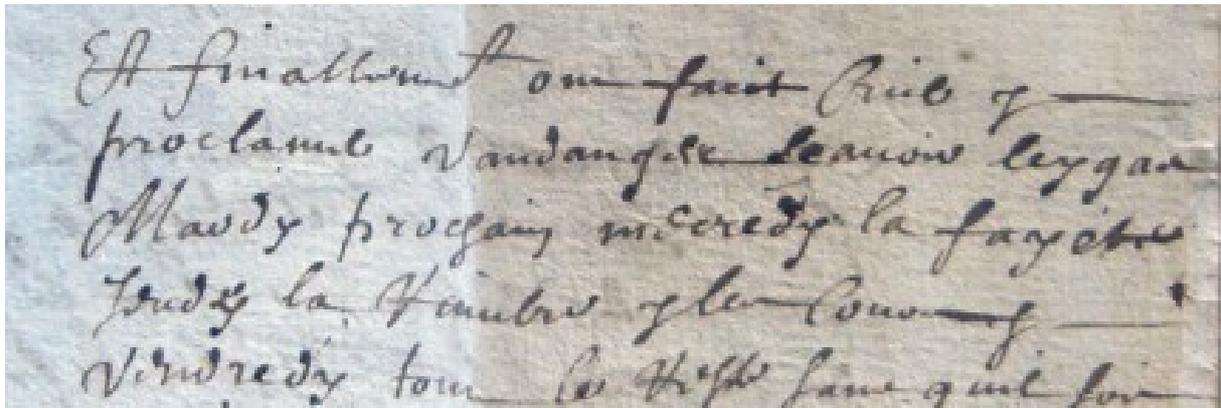
L'assemblée de la communauté de Valbonnais est réunie le dimanche 6 octobre 1754, après les vêpres, sur la place publique du village sise à la cime de « *La Vie Close* », à deux pas du sentier qui monte au cimetière et à l'église des Nicolos. Tous les habitants sont convoqués par Pierre Durand, le consul de cette année là. Jacques Cros notaire et châtelain du « *marquizat* » de Valbonnais, assisté du sieur greffier, prend note des propositions du consul et des délibérations qui s'en suivent. [ADI 4E 440/23]



Tous les habitants assemblés composant la plus grande partie tant de leur nom que des absents ont trouvés a propos de proclamer vendange ce aux fins que l'église et le seigneur du lieu pourroient vendanger les vignes de l'église et du seigneur vendredy et samedy prochain lundy les vignobles de leygat et les blaches, mardy les fayetes et siguret, mercreddy riviere et les cours jusqu'au chemin du noyaret et jeudy le reste...

Une amende de dix livres, destinée aux réparations de l'église, est prévue pour ceux qui ne suivront pas cet ordre ! La priorité est donnée à l'Eglise et au Seigneur, puis c'est au tour de Leygat, les Blaches, les Fayetes et Siguret, Rivière et les Cours. Robert Rousset m'indique que le lieu-dit « *les Cours* » se situe au nord-ouest de « *La plaine du Château* », sous le chemin de grande communication de La Mure à Valbonnais (ancien cadastre de 1839). Mais nous ne savons pas localiser ce mystérieux « *chemin du noyaret* ». Dans leur dictionnaire des patois du Dauphiné édité en 1973, N. Charbot et H. Blanchet associent *nuceretum* et noyaret. La forme nuceretum, dérivée du latin nucetum, évoque un lieu couvert de noyers.

En remontant le temps de 1754 à 1667, notre « Siguret » joue la carte de la discrétion, en vendangeant comme le reste des vignes non citées, le vendredi 21 octobre 1667.



Le dimanche 16 octobre 1667, l'assemblée des habitants de Valbonnais se réunit sur la place publique. La réunion est longue et aborde de nombreux sujets, obligeant le greffier à noircir onze pages de texte serré. Nous sommes déjà à la mi-octobre, l'assemblée de la communauté de Valbonnais proclame les vendanges. [ADI 4E 440/27]

N'étant pas un spécialiste patenté de la paléographie, je suis à chaque fois confronté aux problèmes de lecture des documents anciens. Celui-ci date du XVII^e siècle ! En respectant l'orthographe du texte original, Christian Beaume me propose la transcription ci-dessous :
Et finalement ont fait crier et proclamer vandanges scavoir leygat mardy prochain mercredy la fayette jedy la riviere et les cours et vendredy tout le reste...

En continuant de remonter le temps, à la recherche des belles vendanges de Siguret, nous nous rendons à Bourchany ou Borchany, un hameau dudit Valbonnais. Nous sommes en 1555, lors du partage des biens de Guillaume Ruyne entre ses deux fils. Le père Ruyne a des pièces de vigne au Siguret, l'une jouxtant même le fameux « rif la gorge » (notre actuel ruisseau de la Gorge).

1555, 1667, 1754, il y avait des vignes au Siguret...



Chantelouve : Marcel Vieux, généalogiste et historien local, a transcrit entre 1990 et 1991 un précieux témoignage de la vie de nos aïeux sur la commune de Chantelouve, relaté par Jean Joubert-Ainarde, maire pendant une vingtaine d'années. Le document original émanait d'Etienne Bos du Périer et a été écrit au début du XIX^e siècle. Nous avons commencé sa publication dans notre N°106. Voici la suite...

Ces mêmes mouches y font souvent lever la queue aux vaches qui viennent en courant qui viennent en courant de toutes les parties du col pour se rendre à la Hise, mais ce petit inconvénient se trouve dédommagé par l'agrément qu'on y éprouve

P.50.

en fendant des prairies dont le sol est de bonne productions, et de facile exploitation pouvant avec plaisir se reposer à l'ombre des fayards manger du bon boubet, et boire à plaisir un verre de sa bouteille de vin qu'on a eu soin de rafraîchir avec la rosée du matin, il faut noter que les habitants sont en usage de se nourrir beaucoup mieux durant le temps qu'ils fendent le col, que dans tout autre temps, ils sont également en usage de s'habiller plus proprement car la plupart sont endimanchés, je présume que cet usage a été établi en raison de ce qu'on fait plusieurs voyages par jour avec les avec les couples et qu'on a occasion de rencontrer du monde qu'on est bien aise d'être vus en bonne tenue surtout les filles, à l'égard de la nourriture je juge que c'est en raison des localités productives et que les anciens qui nous ont transmis cet usage sensuel se fussent représentés qu'ils gagnaient assez pour bien manger .

En effet l'exploitation de cette montagne est si facile que pendant une semaine de beaux temps un particulier qui a quatre couples peut charreyer septante deux lèyes de foin .

Indépendant des fourrages qui sont de bonne qualité pour les vaches à lait on y fait encore de la feuilles, et lorsqu'on a le soin de la bien faire sécher à l'ombre avant de l'entasser dans les granges ou ailleurs les bestiaux de menu pieds la mangent fort bien ...

P.51.

Je dois donc conclure sans crainte de me tromper que Coldornon est l'objet le plus précieux de toutes les possessions de la commune, il mérite donc bien que les habitants tachent de maintenir l'amélioration que les soins antérieurs lui ont acquis, j'estime qu'on pourrait encore l'améliorer progressivement , en voici les moyens :

Il faudrait avoir un bon garde champêtre qui eut beaucoup de zèle et d'intelligence, que tous les propriétaires qui ont des prairies qui longent le grand chemin depuis l'entrée du Col jusques endela du gros buisson fussent soumis à l'avenir chacun en droit- soit d'épierrier et entretenir ledit chemin afin qu'il fut toujours en bon état, par ce moyen il donneront occasion de le suivre constamment à tous ceux qui le fréquente soit à pied ou à cheval .

Les autres chemins vivineux par lesquels on communique d'un pré à l'autre devraient également être entretenus par les aboutissants

De ce nombre le plus essentiel est celui pour accéder à Côte Drayette qui parcourt une grande distance et qui est en très mauvais état, les riverains ont le plus grand intérêt de le réparer au plutôt possible .

Il existait anciennement nombre d'autres chemins dans le centre du col, qui facilitait les communications surtout pour le transport de la feuille avant qu'on y eut fauché, on les a peu-à-peu détruits par l'insouciance des riverains qui les ont anticipés en plusieurs endroits, et en d'autres y ont fait des clapiers , ou y ont laissé croître des fayards ou broussailles et aujourd'hui ils se prévalent des feuillages, il conviendrait pour la facilité de la plus

P. 52.

grande majorité des propriétaires, de faire recouvrir lesdits chemins afin qu'ils puissent accéder dans tous les temps dans leurs propriétés respectives pour faire de la feuille avant le fauchage, parce qu'il est reconnu que la saison la plus convenable pour s'en occuper est est depuis le 15 juin jusqu'à sa fin .

L'obstruction des chemins dont s'agit oblige les particuliers de ne faire la feuille qu'après y avoir fêné, alors toutes les basses plantes sont broutées .

Les moyens de bonification ne se bornent pas aux chemins dont je viens de parler, il faut continuer de ne faucher pas sur le col avant le six du mois d'août de chaque année, et tâcher d'avoir fini vers notre dame de septembre, ceux qui y fauchent après peuvent s'attendre à y percevoir du mauvais fourrage la feuille étant alors tombée il ne reste que la tige toute sèche .

Ceux qui ne s'abstiennent pas d'y faucher à la nouvelle lune, surtout dans les mas ou il y a d'espéret ne sont pas prudent, à l'égard des prairies ou il y a de la citre ils ne font que bien, on prétend que la lune lui empêche de se propager, il serait à souhaiter de pouvoir la détruire sans néanmoins nuire à la prairie, je propose en conséquence de faucher avant que sa graine soit à maturité .

J'aime à croire que la mauvaise manière de nos pères, de faucher bas ne sera jamais plus imitée , dirai-je que dans mon jeune âge nous nous moquions de ceux qui ne fauchaient pas ras-terre, quelle erreur, si nous nous sommes

P. 53.

corrigés de ce défaut cela n'a été qu'après en avoir acquis l'expérience laquelle a fait inventer cet idiôme versifié .

* Y quô que seyois de bonheur et arras

* Se troves biétués s'en fourrages et s'en prés ?

Le sixième moyen d'amélioration que je crois devoir proposer serait

que sitot que la neige a disparu de dessus la surface des prairies,
1 il faut ôter les claparont qui en sont susceptibles , rompre les
pierres qui paraissent sur la surface, si on ne peut les arracher,
avoir le soins de couper ras-terre toutes les plantes de broussailles
ou autres qui anticipent sur le pré, surtout les jeunes rejete de
fayards que le poids des neiges affaicit sur la terre de leur longueur
et par la suite elles peuvent facilement raciner, dont il résulterait
que dans peu d'années le pré deviendrait une blache au grand détriment
du propriétaire .

Si je suis d'avis qu'on coupe annuellement toutes les plantes
et branches qui rasant sur la terre, je suis en meme tems de l'avis
d'élever tous les jeunes fayards qui peuvent se trouver sur la lisière
car une prairie entourée d'arbres formant une espee d'enclos est très
jolie sans compter le produit des arbres qui est de conséquence .

Il est également intéressant de régner les fayards qui se
trouvent éparpillés dans différentes parties parties de la prairie
pourvu qu'on aye soins de couper régulièrement les rejete du pied de

P.54.

la tige et l'orsuils sont élevés a peu-prés de la hauteur désirée il
faut les couronner et tailler en donnant toujours le coup de la hache
par dessous, observer soigneusement les lunaisons soit la crainte de
tuer les arbres soit parceque les bestiaux ne mangent pas la feuilles
si on ne la fait pas en tems dû et de saison .

Lorsque les taupes font des dégradations il faut l'automne et
le printemps éparpiller la terre que les taupes ont sortit de son sein
ses dégradations quoique bien désagréables ne sont néanmoins que
momentanée on peu dailleurs par diverses précautions détruire les
taupes, elles peuvent par elles memes s'éloigner d'un pas après
qu'elles l'auront pour ainsi dire labouré , c'est pourquoi il convient
que leur travail soit continuellement détruit, c'est a dire qu'il faut
toujours écarter la terre qu'elles ont accumulé afin que le pré soit
constamment uni, mais lorsque les herbes sont en vertu on ne peut
pas s'occuper de ce travail .

J'ai d'abord établi pour la principale amélioration qu'il
fallait un garde champêtre pour réprimer les abus , je ne daignerai
pas d'exorter d'empêcher que les patres ne laissent pas entrer leurs
bestiaux dans les prairies pour les laisser pacquerer, c'est ordinai-
rement ses sortes de délits qu'il surveille mais il en existe beaucoup
d'autres non moins essentiels auxquels il ne daigne pas même prêter
la moindre attention .

Par exemple un abus grave

(A suivre)



16 et 17 septembre 2017 : journées européennes du Patrimoine



Mémoire battante : « *Alpages et pastoralisme en Valjouffrey* »

